

## VILLE D'EU

### Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Délibération N° 2025/149/DEL/7.5

Séance du 23 JUIN 2025 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 juin, à 19 h 15, se sont réunis à la salle du Carrosse, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de M. Michel BARBIER Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

**Présents :** M. BARBIER Michel, Mme BRIFFARD Claudine, M. GODEMAN Sébastien, Mme DUJEANCOURT Anne, M. LLOPEZ Laurent, Mme INZANI Béatrice, M. MARTIN Jean-Marie Adjoints, Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse, Mme DOUDET Catherine, M. BOSCHER Emmanuel, M. SEIGNEUR Pascal, M. DANJEAN Laurent, Mme ROCHE Karine, Mme CHAVES Hélène, M. VASSELIN Julien, M. RUELLOUX Samuel, M. ADAM Hervé, Mme VANDENBERGHE Isabelle, M. ACCARD Stéphane, M. DUCHAUSSOY Joël, M. MANGEON Stéphen, M. NORBERT Jean, Mme GAOUYER Marie-Françoise.

formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés :** Mme FIRION Isabelle par M. DANJEAN Laurent, Mme DELVAL Isabelle par M. ADAM Hervé, M. CARBONNET Yann par Mme INZANI Béatrice.

**Absents :** M. DENEUFVE Gilbert, Mme BOUQUET Marie-Odile, Mme THERIN Aurélie.

**Le secrétariat a été assuré par :** M. RUELLOUX Samuel.

Date de convocation : 17/06/2025	Nombre de Membres en exercice : 29
Nombre de Membres présents : 23	Nombre de pouvoirs : 3 Absents : 3
Nombre de suffrages exprimés : 26	Votes pour : 26
Votes Contre : 0	Abstention : 0

**Objet : ANIMATIONS DU SITE ARCHEOLOGIQUE DE BRIGA – DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que les agents du service municipal d'archéologie travaillent pour faire du site de Briga un lieu culturel incontournable qui doit à la fois jouer un rôle de proximité pour les habitants et participer à l'amélioration de l'image et de l'identité du territoire pour attirer des visiteurs extérieurs.

Cette antique agglomération dont la richesse et l'intérêt scientifique ne cessent de grandir s'inscrit de plus en plus comme un véritable produit d'appel pour l'attractivité de notre territoire.

C'est dans ce cadre que des animations sont programmées durant l'été (journées animation du site, concerts, portes-ouvertes, cinéma plein air, accueil jeune public...) pour faire vivre le patrimoine communal et dynamiser le bassin de vie. Pour financer ces activités, des subventions sont sollicités auprès du Département de Seine-Maritime, de la Région Normandie et de l'Etat (Drac de Normandie).

Les animations de l'été pouvant être subventionnées et étant donné le plan de financement prévisionnel suivant, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

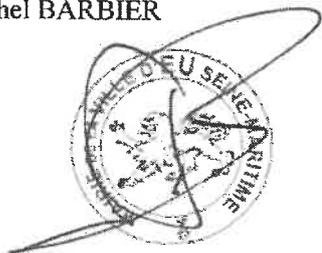
Dépenses H.T	Recettes maximales attendues
Montant de l'opération 6330 € HT	Subvention (Conseil départemental) : 2500 € HT Partenariat Festival du Film d'animation : 400€ HT
	Part ville : 3530 € HT

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès de l'Etat, de la Région Normandie, du Conseil Départemental de Seine-Maritime et de tout autre financeur potentiel la subvention la plus élevée nécessaire à la réalisation de ces animations estivales sur le site de Briga.
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à engager l'opération sous réserve de l'attribution des subventions,

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance

Le Maire,  
Michel BARBIER



Le secrétaire de séance,  
Samuel RUELLOUX